

LE BLÉ QUI LÈVE

L'herbe était belle. Les jachères attendaient la charrue. En maint endroit, au dessus des terres brisées, le froment levait sa pointe verte.

RENÉ BAZIN.

SOMMAIRE

	PAGE
Allo ! Allo !... (F. M. S.).....	34
Les commandements du jeune paysan.....	34
Informations. — <i>Les Journées rurales</i>	35
<i>Les Semaines Rurales, Pont-Croix, Lannion..</i>	35
Temps prohibé	37
La vente coopérative des blés.....	38
Combien j'ai douce souvenance, <i>chanson</i> (CHATEAUBRIAND)	39
Quelques notions d'électricité.....	40
Un peu de droit civique.....	42
Saison des Semailles, le soir (VICTOR HUGO).	45
Va zi bian, <i>chanson</i> (POTR TREOURE).....	46
Le Syndicat agricole.....	48
Les arbres fruitiers à la ferme.....	50
Chimie agricole	51
Ma C'hornad Douar (AR VENANEN).....	53
Nos morts nous conseillent (Y. D.).....	54
Le Petit Moniteur (C. A. P. C.).....	57

1^{ER}
NOVEMBRE
1931

Grande Pharmacie du Docteur MOREUL

LANDERNEAU

Les laboratoires de la Pharmacie Moreul ont créé une série de médicaments vétérinaires, qui, comme les autres produits sont aussi connus que répandus et restent malgré une active concurrence, pas toujours d'une indiscutable loyauté, toujours au premier rang.

PRODUITS VÉTÉRINAIRES

qui devront exister dans toutes les exploitations agricoles

LINIMENT BRETON, contre les entorses, enflures, éparvins des chevaux.

ONGUENT ROUGE, mêmes propriétés que le Liniment Breton avec action robuste et plus douce.

METEORIFUGE, contre le ballonnement du ventre chez les ruminants.

BREVAGE, contre les coliques des chevaux.

REPARATEUR, contre les plaies, écorchures, plaies du collier et du garrot.

ANTIPARASITAIRE, contre les maladies de la peau, poux, dartres, boutons, etc...

ACRAPAUDINE, contre les éponges et les maladies du sabot (Toussoc).

POUDRE AFRICAINE, pour assurer la fécondation (louzou d'ha laquat ar parrezed d'ha goulenn par).

POUDRE APERITIVE, comme son nom l'indique, excite l'appétit.

POUDRE ARMORICAINE, assure le délivre (d'ha laquad ar grarièsed d'ha tholer ho gwele).

POUDRE BALSAMIQUE, contre le pissement de sang.

POUDRE CRAONNAISE, contre la maladie des porcs.

POUDRE PECTORALE, contre la toux des animaux (louzou evit ar strakouillou).

POUDRE SUISSE, contre la diarrhée des jeunes veaux et poulains (stanka ar foerel).

POUDRE VERMIFUGE, contre les vers intestinaux.

Vous devez insister et n'accepter ces produits que recouverts de la signature du Docteur MOREUL si vous voulez éviter les nombreux imitateurs et contrefacteurs.

Agriculteurs, éleveurs! Un seul produit irradié, nous insistons, irradié pour l'engraissement rapide de vos porcs, c'est la Provende Bretonne du Docteur MOREUL. N'acceptez que celle-là parce qu'elle porte la signature, d'un homme de l'art, les autres n'étant que des produits industriels sans nom d'auteur.

Exigez et n'acceptez que des produits signés: Docteur MOREUL. Landerneau.

LE BLÉ QUI LÈVE

REVUE MENSUELLE

Union des Syndicats Agricoles du Finistère
et des Côtes-du-Nord

Administration
Rédaction — Publicité
Office Central Landerneau



Abonnement: 15 francs
Tél. 42 et 86 Landerneau
Compte postal 6.152 Rennes

Vous allez bientôt dans la terre à peine remise des récoltes passées, jeter à nouveau la semence des moissons futures.

Nous aussi, dans vos rangs et à travers la belle jeunesse de nos campagnes bretonnes, nous avons lancé les quatre mille premiers numéros de notre jeune revue.

Puissent-ils tomber en bonnes mains, produire les fruits que nous en attendons, et puisse votre semence trouver la bonne terre et se multiplier.

Le grain tombe au sol et il meurt, de sa mort la plante renaît et le blé lève sous l'action des éléments, et par la main vigilante de Celui par lequel toute chose vit.

Que la revue des jeunes paysans, après quelques mois d'attente, de pénétration, de contact, jaillisse plus prospère, plus alerte, plus solide, plus vivante.

C'est le vœu que nous formons. Et c'est aussi votre espérance, à vous ses premiers abonnés, à vous qui avez marché sans hésiter, et dont les lettres bien émouvantes, nous rassurent et nous réconfortent.

Oui le blé lèvera. La revue tiendra. Elle sera la tribune, l'outil, le ralliement de la jeunesse qui vibre, qui pense, qui travaille, qui croît et qui espère.

Vous êtes des centaines. Il faut que demain, nous soyons des milliers. Et nous serons des milliers.

Voyez-vous, vous êtes de ceux à qui l'on peut, à qui il faut tout demander.

Aujourd'hui, le « Blé qui lève » vous demande, vous supplie de veiller à ses premiers pas. Il est fragile encore. Ecoutez-le, propagez-le, faites-le connaître.

Vos camarades, vos amis, n'attendent qu'un mot de vous pour s'abonner, pour se donner à lui. Il n'attend que votre geste pour se donner à vous.

Se donner! Combien douce sera la consolation de celui qui pourra dire: J'ai fait un peu de bien, j'ai donné quelque chose de moi. Est-il rien de plus beau qu'un acte de charité.

Aimez votre revue. Demeurez-lui fidèle. Faites-la connaître.

C'est la première consigne.

La deuxième est celle-ci: Aidez-nous à la rendre intéressante et vivante. Il ne faut pas qu'elle émane de nous seulement, mais aussi de vous.

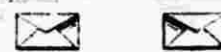
N'hésitez pas à nous écrire. Dites-nous ce que vous voudrez, le « Blé qui lève » en fera son profit.



ALLO ! ALLO !



ECRIVEZ-NOUS !



Tout ce que vous voudrez. Ici est votre tribune; usez-en, n'ayez pas peur.

Questionnez-nous !

Dites-nous les sujets que vous voudriez que nous étudions spécialement.

Les améliorations que nous aurions à apporter à la revue.

Ce que vous faites ?

Ce que vous avez l'intention de faire : Vos ennuis, vos soucis, vos joies et vos succès.

Vous avez bien quelque chose qui vous tracasse ? Mais oui; alors confiez cela à un ami qui vous aidera à supporter vos peines et celles-ci vous seront plus légères.

Quelque chose qui vous réjouit ? Bien sûr, il y en a. Alors en bon camarade partagez cela avec vos amis.

Ne craignez rien, l'ami qui vous demande tout cela saura être dis-

cret. Il ne vous demande pas de confidences, mais seulement ce qui est de nature à vous rendre service.

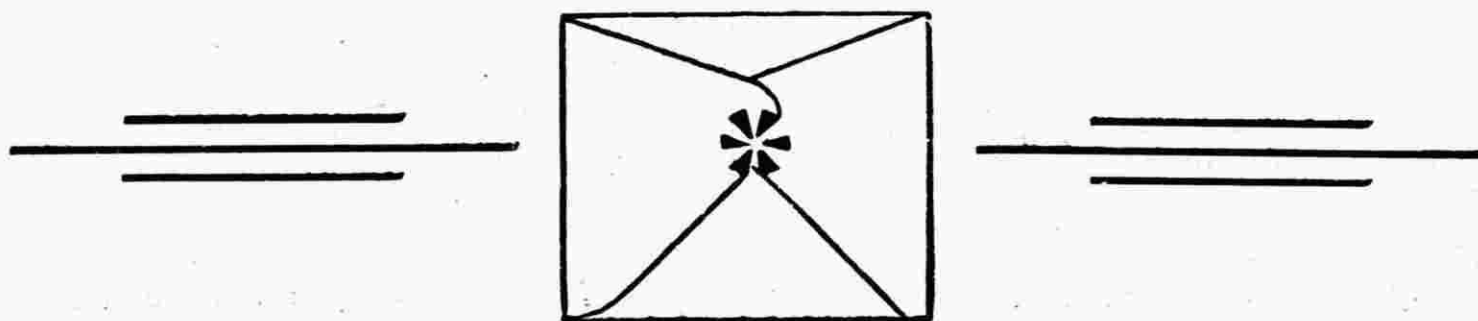
Au reste, vous le connaissez. Il vous lance un appel

ALLO!! ALLO!!

Ecrivez-lui!!

F. M. J.

Note. — Qu'il soit entendu une fois pour toute, que pour correspondre avec la direction ou l'administration du « Blé qui lève », vous pouvez écrire à M. le Directeur du « Blé qui lève », Office Central Landerneau. Mais, si vous avez une question particulière personnelle ou confidentielle à faire, écrivez avec la mention « personnelle » sur l'enveloppe : soit à M. F.-M. Jacq, soit à M. l'abbé Brassier, soit à M. l'abbé Lemée, suivant que vous êtes du Finistère, de l'Île-et-Vilaine ou des Côtes-du-Nord.



Les commandements du jeune paysan

1. *Ton créateur tu aimeras
Et serviras parfaitement.*
2. *A tes parents obéiras
Toujours respectueusement.*
3. *A la terre te donneras
Elle te rendra doublement.*
4. *Partout bonne action laisseras
Et bon exemple également.*
5. *Le C. A. P. C. tu suivras
Et t'y appliqueras gaiement.*
6. *Aux journées rurales viendras
Et semaines pareillement.*
7. *« Blé qui Lève » propageras
Afin qu'il demeure longtemps.*
8. *Tes amis tu conseilleras
Comme tes frères simplement.*
9. *A ton syndicat t'inscriras
Aux Mutuelles également.*
10. *Ton devoir en tous points feras
Afin de vivre longuement.*

Les Journées Rurales

Nous avons l'intention de reprendre nos journées rurales; il ne faut pas s'arrêter en plein succès.

Notre programme n'est pas fait; nous irons là où nous serons demandés.

Ce sera nous rendre service que de nous dire ce qu'on désire de nous. Nous attendrons que vous nous écriviez.

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S



LES SEMAINES RURALES

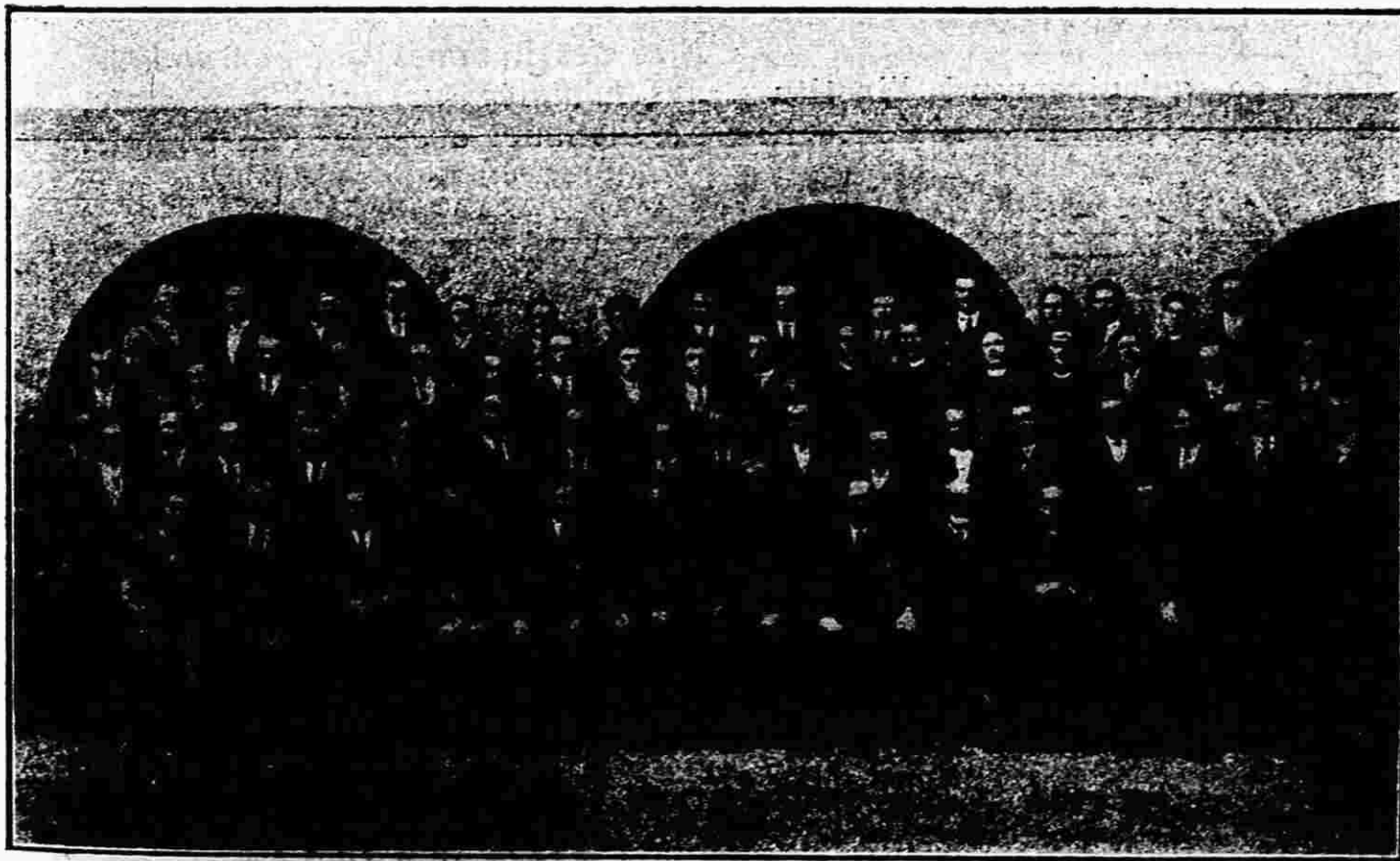
Je voudrais traduire ici pour ceux qui n'ont pu être à Pont-Croix ou à Lannion, l'impression laissée par nos semaines rurales. Je renonce d'ailleurs à vous faire un compte rendu, toutes les pages de cette revue y passeraient.

PONT-CROIX

La capitale du Cap — jolie petite ville flanquée au bord d'une rivière — une église merveilleuse, le refuge de la paix, voilà Pont-Croix. Mais, ce qui domine, c'est le collège, la

Nous y avons été reçus en enfants gâtés. Il est vrai que nous avons mérités ces gâteries, car nous avons été bien sages. C'était plaisir à voir. Et, quelle intimité entre professeurs et élèves. Nous n'étions d'ailleurs que 50 à 60 auditeurs, ce qui évitait le désordre et la confusion que peut causer un plus grand nombre.

Comment ne pas profiter des leçons de maîtres tels que M. FLOC'H, M. l'abbé LEMEE, M. H. BEL-BEOC'H. Comment ne pas se souve



vieille et pittoresque bâtisse qui est si propice au travail, si bien faite pour la méditation.

nir des appels vibrants jetés à la jeunesse, par des jeunes tels que : G. Elliès, Boédec, Puéch.

Et, je n'ai garde d'oublier les conseils des anciens, de M. H. de GUEBRIANT qui, malgré ses nombreuses occupations, se fait un devoir de vivre tous les ans trois journées parmi les jeunes, de M. BELBEOC'H dont le mérite égale seulement la modestie.

Les prêtres qui nous ont guidés, réconfortés, étaient déjà bien habitués aux réunions des jeunes. Ils ont bien voulu dire que la semaine de Pont-Croix leur avait laissé le meilleur souvenir et qu'ils en attendent les plus heureux bienfaits.

C'est notre désir à tous, et c'est ce que nous a exprimé avec tout son cœur de pasteur, notre évêque vénéré qui est venu au dernier jour nous apporter le réconfort de sa présence et de sa parole.

Dois-je dire un mot des excursions? Mon Dieu, j'avoue que je garderai longtemps l'impression que m'a faite la Pointe-du-Raz. C'est là qu'il faut songer, méditer. C'est là que Dieu se révèle grand à notre faiblesse.

Souhaitons qu'une aussi belle semaine rurale nous réunisse tous encore l'an prochain.

LANNION

Tout ce qu'entreprend l'institution SAINT-JOSEPH réussit. Et

comment s'en étonner? Je n'ai donc pas été surpris de voir 100 jeunes gens à LANNION, et je dois dire que j'ai passé au milieu d'eux de bien bonnes heures.

C'est la paix qu'on respire, c'est l'amitié qui vous prend à chaque pas, c'est la grande famille qui se réunit et l'âme ne trouve que satisfaction en de telles rencontres.

Les cours agricoles, les rapports si nombreux des jeunes Présidents de la J. A. C., les discussions si courtoises, si animées, l'entrain aux excursions, la gaieté souriante et chantante, l'accueil de la maison, toute cela caractérise bien l'atmosphère de la semaine de LANNION.

La journée finale fut un triomphe. S. Ex. Mgr SERRAND avait daigné venir nous voir; il aime tant les jeunes, et ses prêtres de LANNION.

Nous eûmes la bonne fortune d'entendre une conférence d'un orateur de marque, d'un homme que la France entière connaît et admire : M. P. HENRIOT.

Je sais plus d'un qui se souviendra de ses consignes, lancées d'une voix nette, taillées à l'emporte-pièce. Gardons bien, chers amis, celle qui doit être notre devise à tous :

*Etre des hommes qui comptent,
des hommes sur qui l'on compte,
des hommes avec qui l'on compte.*





TEMPS PROHIBÉ



On parle beaucoup actuellement de la fermeture prématurée de la chasse à la perdrix dans le Finistère. Mon ami HOUARDON est désespéré. Il est chasseur enragé, chasseur n'est peut-être pas le mot exact car... enfin... oui! le matin il rapporte pas mal de gibier à la maison.

Malgré cette légère entorse aux lois de son pays, j'ai toujours considéré HOUARDON comme le meilleur fils que la terre ait porté. C'est un bon garçon, un bon cœur, mais bien qu'il ne faille pas médire de ses amis, malgré le peu de poils gris qui subsistent sur son crâne, Houardon, comment dirais-je cela, a conservé une naïveté enfantine.

Depuis qu'il est en âge de parler, sa vieille maman n'a cessé de lui répéter au moins une fois chaque jour: « Va, tu ne seras jamais qu'un guinaouek ! » (1)

Hier, chez la mère Cornec, il est entré alors que j'achetais un paquet de « butun ». (2)

— Une bolée, Houardon?

— Ce n'est pas de refus.

Nous avions à peine entamé la conversation qui roulait, comme bien vous pensez, sur cette fameuse fermeture, qu'un gendarme de con-

naissance arrive dans le bureau de tabac.

Houardon qui confondrait sans peine le président de la République avec un employé de chemin de fer — tous sont sur l'Etat, n'est-ce pas? — le prend à partie.

— Est-ce que tu crois, Jean-Marie, que c'est facile de se débrouiller avec les drôles de lois que vous faites. Un jour on peut chasser la perdrix et le lapin ensemble, quelques jours après le lapin et la bécasse seulement, etc... etc...

Temps prohibé, dites-vous et vous nous flanquez des procès-verbaux si par malheur on tue une perdrix qu'on a prise pour une bécasse.

— Mais Houardon, dit le gendarme, tu n'as qu'à regarder aussi. Il y a une différence de plumage.

— Je voudrais bien t'y voir avec la lanterne...

Connaissant le défaut de mon ami, je lui faisais, des yeux, signe de se taire, mais allez donc, il s'enfermait de son mieux, bientôt il terminait sa confession à l'agent de l'autorité.

— D'ailleurs, Jean-Marie, tu sais bien que la nuit, tous les chats sont gris!

Et dire qu'il est des gens étourdis qui soutiennent que les proverbes sont la sagesse des nations.

(1) imbécile (2) tabac.





La vente coopérative des blés

Depuis quelques années, la vente du blé devient de plus en plus difficile. Ceci est dû à la quantité de céréales produite par les pays étrangers.

Il est pourtant indispensable que notre pays continue à produire du blé pour ne pas se trouver à la merci de ses rivaux au point de vue des prix et peut-être dans certaines circonstances au point de vue de la quantité qui lui est nécessaire.

Mais pour que le cultivateur français continue à faire du blé, il faut qu'il trouve dans cette culture des avantages suffisants et que cela ne devienne pas pour lui une cause de ruine.

Les grandes associations agricoles et le gouvernement l'ont compris et ont travaillé de concert à faire établir pour cette denrée des droits protecteurs et des limitations d'entrée qui permettent de maintenir un prix suffisamment élevé.

Malheureusement beaucoup de cultivateurs, se voient obligés de jeter sur le marché leur récolte de blé dès que celle-ci est faite, il en résulte un encombrement, un afflux trop grand des offres par rapport à la demande et un abaissement des prix très préjudiciable au producteur.

Pour éviter cela le gouvernement a recommandé plusieurs fois la vente des blés par quantités échelonnées. Seul moyen de ne pas avilir les cours.

Les grandes associations agricoles

ont fait les mêmes recommandations et notre Union des syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord a de son côté cherché à mettre au point un système de vente coopérative du blé par livraisons échelonnées qui tout en suivant les indications données par nos dirigeants permette en même temps au cultivateur d'obtenir de très fortes avances sur sa récolte et lui garantissent sans risques un prix moyen avantageux.

Ce système de vente coopérative exposé à l'Assemblée générale des syndicats à Carhaix, accepté par les adhérents présents, est prêt à fonctionner.

Pour faciliter son application pratique nous avons mis sur pied à grand frais toute une organisation, nous avons installé: silos, et greniers, tarares, séchoirs, etc...

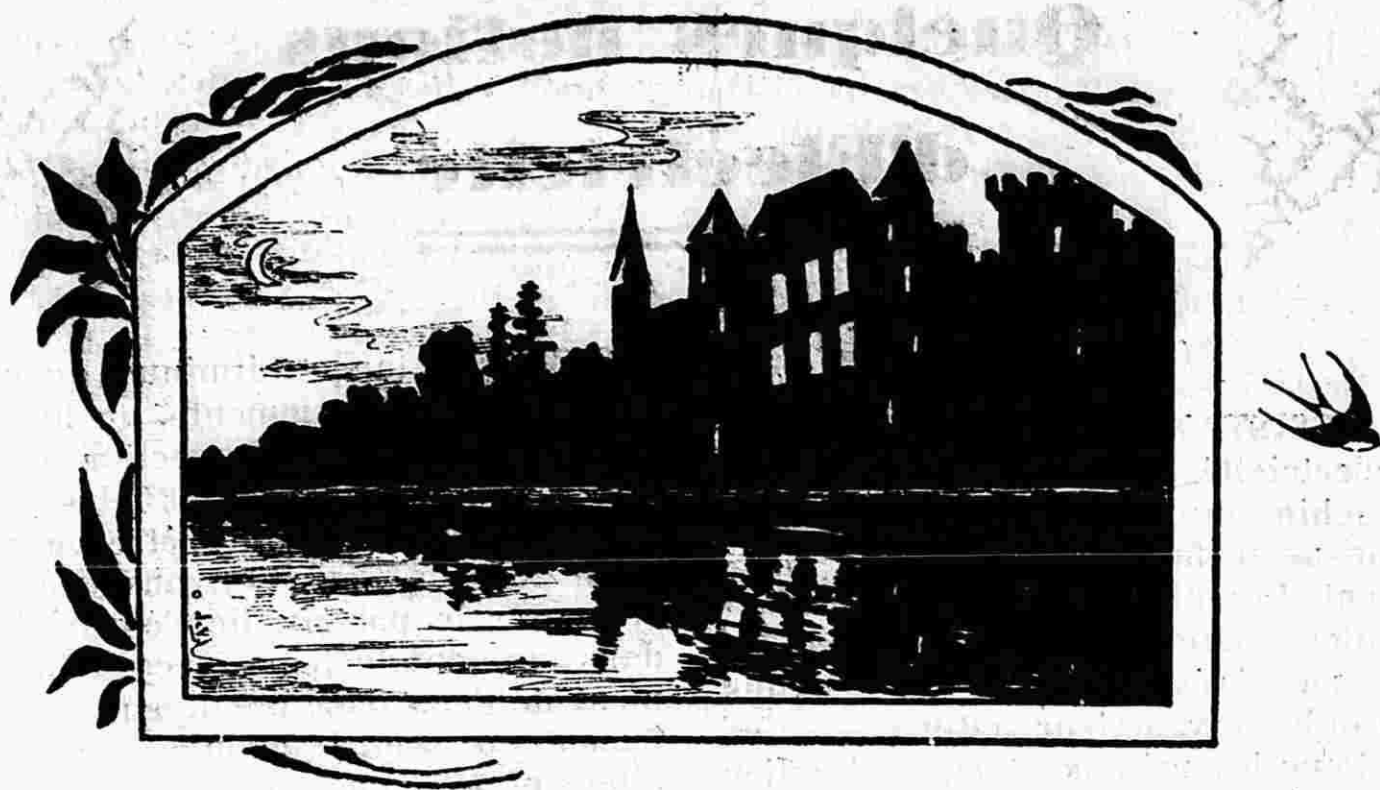
Or très peu de cultivateurs ont répondu à notre appel et notre effort risque d'être inutile.

Pourquoi cette abstention, car cette organisation n'a été combattue par personne et présente des avantages considérables pour la culture?

Et cependant la question est très grave car il s'agit de briser la spéculation qui vit au détriment des campagnes et la ruine. Or cette question ne pourra être résolue que par la discipline des cultivateurs. Il faut qu'ils nous aident et nous soutiennent quand nous travaillons pour le bien; en tous cas en le faisant c'est pour eux qu'ils travaillent.

Il faudrait que chacun fasse un petit effort, que tous s'inscrivent pour une partie au moins de leur récolte même minime. Ils donneront ainsi le bon exemple qui entrainera les timides et les hésitants.





Combien j'ai douce souvenance

Com - bien j'ai dou - ce sou - ve - nan - ce du jo - li lieu de
ma nais - san - ce ! Ma sœur, qu'ils é - taient beaux les jours de
Fran - ce, O mon pa - ys, sois mes a - mours, tou - jours.

Te souvient-il que notre mère
Au foyer de notre chaumière
Nous pressait sur son cœur joyeux, Ma chère,
Et nous baisions ses blancs cheveux, Tous deux.

Ma sœur, te souvient-il encore
Du château que baignait la Dore?
Et de cette tant vieille tour, Du More,
Où l'a'rain sonnait le retour, Du jour?

Te souvient-il du lac tranquille
Qu'effleurait l'hirondelle agile?
Du vent qui courbait le roseau, Mobile,
Et du soleil couchant sur l'eau, Si beau?

Oh! qui me rendra mon Hélène
Et ma montagne, et le grand chêne?
Leur souvenir fait tous les jours, Ma peine,
Mon pays sera mes amours, Toujours!

CHATEAUBRIAND.

Quelques notions d'Electricité



(2^e ARTICLE)

RESISTANCE. — Le passage de l'électricité dans un fil, dans une machine ou dans un corps quelconque ne se fait pas tout à fait librement. Les différents corps opposent toujours une certaine résistance à ce passage, résistance plus ou moins grande suivant leur nature.

Pour les métaux et en particulier pour le cuivre, cette résistance est très faible. C'est pour cela que les lignes électriques sont généralement en cuivre.

Cette résistance au passage du courant se traduit par l'échauffement des fils conducteurs, et par une perte d'une partie de l'électricité. Le physicien « OHM » a établi une loi que l'on peut exprimer ainsi :

LOI D'OHM. — La tension électrique, ou différence de voltage exprimée en volts, nécessaire pour faire débiter à un conducteur électrique une certaine quantité d'électricité est égale au produit de ce débit (exprimée en ampères) par la résistance de ce conducteur.

Cette résistance est exprimée en une unité appelée « OHM » et cette règle peut s'écrire :

$$\text{Volts} = \text{Ampères} \times \text{Ohms.}$$

L'ohm correspond au débit d'une ampère, sous la tension d'un volt.

C'est la résistance d'un fil de cuivre d'un millimètre carré de section et de 60 mètres de longueur.

La résistance d'un fil augmente avec sa longueur et proportionnellement à celle-ci ; ainsi, un fil d'un millimètre carré et de 60 mètres de long ayant une résistance d'un ohm, si nous prenons un fil de même grosseur de 600 mètres de long, c'est-à-dire 10 fois plus long, sa résistance sera 10 fois plus grande, soit 10 ohms.

Cette résistance diminue quand la section du fil augmente, un fil de 4 millimètres carrés de section aura une résistance quatre fois plus petite qu'un fil d'un millimètre carré.

En somme, nous pouvons encore comparer le passage de l'électricité dans un conducteur avec l'écoulement de l'eau dans un tuyau ; écoulement qui se fera d'autant plus facilement que le tuyau sera plus court et plus gros.

Certains corps opposent une résistance très grande à l'électricité, — résistance presque absolue, — on les appelle corps isolants. Ils servent à isoler les canalisations électriques et les appareils dans lesquels circule le courant. Le verre, le caoutchouc, l'éblonite, la porcelaine, etc..., sont employés couramment dans ce but. Leur résistance se mesure en mégohms. Le mégohm vaut un million d'ohms.

LOI DE JOULE. — Encore une loi que nous devons signaler car elle a une grande importance. Nous avons dit précédemment que le passage de l'électricité dans un fil conducteur lui fait perdre une partie de sa puissance. Le physicien Joule a donné la loi suivante :

« La puissance (en Watts) perdue dans le transport d'un courant par une canalisation électrique est égale au produit de la résistance (en ohms) de la canalisation par le carré du débit en ampères ».

$$W = RA^2$$

La puissance ainsi perdue est transformée en chaleur et produit l'échauffement de la ligne. C'est ce qu'on appelle « l'effet Joule ». Nuisible en général, l'effet Joule est pourtant recherché dans certains cas, car c'est lui qui porte à une très haute température le filament

des lampes à incandescence et leur fait donner de la lumière ; c'est encore lui qui produit la chaleur utilisée dans les appareils de chauffage.

Cet effet est d'autant plus grand que la résistance est plus grande comme l'indique la loi de Joule. C'est pourquoi on donne aux lampes et appareils de chauffage une grande résistance.

COURANT ALTERNATIF. —

Jusqu'ici nous avons parlé du courant électrique circulant dans les fils conducteurs sans dire ni comment ni dans quel sens il circulait.

Lorsque le courant circule toujours dans le même sens, on l'appelle courant continu. C'est la nature du courant qui est fournie par les piles, les accumulateurs et les dynamos. Toutes les règles que nous avons données précédemment s'appliquent à cette nature du courant.

Le courant continu ne se rencontre que très rarement sur les secteurs ruraux, sauf sur quelques anciens secteurs ou sur des installations particulières. Pour beaucoup de raisons que nous n'avons pas à discuter ici, mais principalement pour des raisons d'économie, dans l'établissement des lignes, on lui préfère le courant alternatif et le plus généralement le courant alternatif-triphasé.

Voyons donc ce que c'est le courant alternatif.

Le courant alternatif est un courant qui change de sens un grand nombre de fois par seconde. (En pratique 100 fois).

Ceci n'est possible que grâce à la très grande vitesse de propagation de l'électricité, que l'on peut considérer comme presque instantanée. Vous avez tous remarqué le mouvement d'un balancier de pendule ou d'horloge. Ce mouvement peut se comparer au mouvement du courant alternatif dans un fil conducteur.

Etudions le mouvement de ce balancier. Plaçons-nous en face et

supposons que nous le voyons partir de son point le plus écarté à notre gauche. Au moment de son départ la vitesse est nulle puisqu'il venait de s'arrêter, puis cette vitesse augmente jusqu'au moment où il passe par la verticale, au milieu de sa course. Dès qu'il a franchi ce point sa vitesse diminue pour devenir nulle au moment précis où il atteindra son point le plus éloigné à droite. Il repartira ensuite de droite à gauche pour effectuer le mouvement inverse dans les mêmes conditions et dans le même temps.

Il en est de même du mouvement de l'électricité. Chaque oscillation du courant, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, s'effectue dans le même temps, mais ce mouvement se propage dans tout le secteur, et ici ce n'est pas la vitesse qui varie, mais la tension ou voltage du courant qui part de zéro pour atteindre un maximum et retomber à zéro.

Voilà pour le courant alternatif simple.

Maintenant nous avons dit qu'il y avait une sorte de courant alternatif que l'on appelait le courant triphasé. Ses effets sont les mêmes que ceux du courant alternatif simple et ce qui l'en différencie seulement c'est le mode de transport et de distribution.

Au lieu de circuler dans deux fils seulement ce courant circule dans trois fils appelés fils de phase ; quelquefois il y a un quatrième fil appelé fil neutre.

Nous n'entrerons pas dans la théorie du courant triphasé, ce qui nous entraînerait à des explications trop scientifiques et inutiles pour l'utilisateur.

Nous dirons donc seulement que ce courant emploie, pour la force, des machines spéciales alimentées à l'aide des trois fils de phase et que pour la lumière on se sert, soit du courant qui se produit entre deux fils de phase, soit de celui qui se produit entre un fil de phase et le fil neutre quand il existe ; dans ce cas, les effets pratiques sont les mê-

mes que pour le courant alternatif simple.

Le fil neutre dans lequel, théoriquement, ne doit passer aucun courant, ne sert que pour équilibrer le secteur si une des lignes de phase était plus chargée que l'autre.

REMARQUE SUR LE COURANT ALTERNATIF. — Nous avons vu, en parlant de la puissance transportée par le courant que celle-ci se comptait en *watts* qui étaient le produit des volts ou tension électrique par les ampères ou débit de la ligne : $W = V \times A$.

Dans le courant alternatif, il n'en est plus tout à fait de même et on distingue la *Puissance apparente*, produit des volts par les ampères (et que dans ce cas on appelle

« voltampères ») et la *Puissance réelle* transportée, plus petite, qui se mesure en watts mais est, dans ce cas, égale au produit (volts \times ampères) multiplié par un nombre appelé cosinus phi (ou facteur de puissance) et qui est variable suivant les installations. Sa valeur moyenne est de 0,85 à 0,75.

Prenons comme exemple ce dernier chiffre et supposons un courant alternatif fourni à la tension de 120 volts et débitant 16 ampères.

La puissance apparente sera $120 \times 10 = 1.200$ volts-ampères.

La puissance réelle en watts sera : $120 \times 10 \times 0,75 = 900$ watts-heure.

(A suivre).



Un peu de droit Civique

Administration communale (suite)

b) Fonctionnement.

Le conseil municipal n'est pas une assemblée permanente: il se réunit en session ordinaire quatre fois par an: en février, mai, août et novembre. Chacune de ces sessions dure, en principe, quinze jours, sauf celle où l'on discute le budget qui peut durer six semaines.

En dehors de ces sessions ordi-

naires, le maire peut réunir le conseil toutes les fois qu'il le juge nécessaire; il est tenu de le faire, si le tiers des conseillers le demande.

Les réunions tenues en dehors des sessions sont, en droit, irrégulières, mais le conseil peut toujours nommer des commissions chargées d'étudier les questions soumises à son approbation.

Toute convocation est faite par le

mairie, affichée à la porte de la mairie et adressée par écrit à domicile trois jours au moins avant la réunion.

Le conseil a un bureau qui dirige les débats; ce bureau comprend :

- 1) un président qui est le maire, ou, en son absence, un adjoint;
- 2) un secrétaire, élu au début de chaque session et pour la durée entière de celle-ci.

Le conseil ne peut délibérer que lorsque la majorité des membres assiste à la séance. Si après deux convocations faites à trois jours d'intervalle, au moins, la majorité n'est pas atteinte, le conseil peut délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Tout conseiller qui, sans motif valable, a manqué trois convocations successives, peut être, après avoir été admis à fournir ses explications, déclaré démissionnaire par le Préfet.

Les séances des conseils municipaux sont publiques; toutefois, sur la demande de trois membres ou du maire, le conseil peut décider, par vote sans débats, qu'il se formera en comité secret.

c) Attributions.

D'après la loi du 5 avril 1884, « le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune et émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local. »

Ce sont là, on le voit, des attributions d'un caractère très général et qui demandent quelque précision.

Par « affaires de la commune », il faut entendre: le budget communal et l'approbation des comptes du maire, les contributions extraordinaires, les emprunts, la gestion des établissements publics communaux, les plans d'embellissement de la ville, les droits de stationnement, etc., etc...

Une des plus importantes de ces attributions est évidemment celle qui porte sur le budget communal, et c'est pourquoi, nous allons donner quelques précisions sur la question.

Budget communal. Il comprend: le budget ordinaire et le budget extraordinaire.

Le budget extraordinaire comprend toutes les recettes et les dépenses accidentelles.

Le budget ordinaire, comprend les recettes et les dépenses annuelles et permanentes de la commune. Donnons quelques exemples:

Recettes du budget ordinaire: revenus des biens communaux, produit des centimes ordinaires, des octrois municipaux, des droits de place, des permis de stationnement, des concessions d'eau et en général des contributions et taxes dont la perception est autorisée par les lois dans l'intérêt des communes.

Dépenses du budget ordinaire. Elles comprennent: l'entretien de la mairie, les frais de bureau, les frais de recensement, les traitements de la police municipale, les dépenses relatives à l'instruction publique conformément aux lois; l'entretien des chemins vicinaux, etc.

Le budget de chaque commune est proposé par le maire, voté par le conseil municipal et définitivement approuvé par le préfet.

Les conseils municipaux peuvent porter au budget un crédit pour les dépenses imprévues. Ce crédit est employé par le maire qui à la session suivante, doit rendre compte de sa gestion.

Les comptes du maire pour l'exercice clos, sont présentés au conseil municipal avant la délibération du budget.

Les recettes et les dépenses communales sont effectuées par un comptable chargé seul d'assurer les rentrées des réserves de la commune et de régler les dépenses prévues par le maire et acceptées par le conseil.

Entreprises créées en vue du bien public. En dehors des attributions que nous venons d'étudier, les conseils municipaux, depuis le décret du 5 novembre 1926, en ont d'autres: c'est ainsi qu'ils peuvent créer des entreprises ayant pour objet le ravitaillement, le logement de la po-

pulation, les œuvres d'hygiène et de prévoyance sociale, la réalisation d'améliorations urbaines, même si elles ont un caractère commercial ou industriel (exemple: bains-douches, lavoir municipal, exploités sans soucis de bénéfices).

Enfin, indépendamment de sa mission de s'occuper des affaires communales, le conseil nomme de plus, lors de chaque élection sénatoriale, un certain nombre de délégués composant le corps électoral qui doit élire les sénateurs.

La tutelle administrative à l'égard des conseils municipaux. Le contrôle exercé, d'après la loi de 1884, par les pouvoirs centraux, sur l'activité des conseils municipaux, a été réduite par la loi du 5 novembre 1926. Ce décret a diminué le nombre des cas où l'approbation est exigée et, de plus, le système de l'approbation tacite a été substitué à celui de l'approbation expresse.

Délibérations soumises à l'approbation tacite. La liste en demeure assez longue. Elle comprend, notamment, les délibérations relatives aux conditions des baux de plus de 18 ans; aux aliénations, échanges et changements d'affectation des propriétés communales; à la création de taxes locales et de contributions extraordinaires; à la voirie, aux octrois et aux marchés; elle comprend encore les délibérations relatives au budget et celles décidant l'intervention des communes dans les entreprises industrielles ou commerciales dont nous avons parlé plus haut.

L'autorité qui approuve est le Préfet ou le sous-préfet; mais les textes de lois donnent également compétence à la commission départementale, au conseil général, au ministre, au chef de l'Etat, au Parlement.

Dans le cas où la compétence appartient au préfet ou au sous-préfet, la décision doit intervenir dans

les quarante jours, à dater du dépôt de la délibération à la préfecture ou à la sous-préfecture. Passé ce laps de temps, la délibération est considérée comme approuvée. Le délai est de trois mois dans le cas où l'approbation doit émaner d'une autre autorité.

Il faut noter que, lorsque le préfet ou le sous-préfet refusent d'approuver une délibération, le conseil municipal peut se pourvoir devant le ministre de l'intérieur.

Annulation des délibérations. 1) Il y a *annulation de droit* prononcée par le préfet, ou sur la demande d'une personne intéressée, si la délibération porte sur un objet étranger aux attributions du conseil, si elle a été prise en dehors d'une réunion légale ou en violation de la loi.

2) Il y a *annulation possible*, si à la réunion a pris part une personne intéressée à l'affaire.

3) Il y a annulation possible par le préfet, mais seulement sur la réclamation d'un particulier, si la délibération contient à l'égard de celui-ci diffamation ou injure.

Substitutions d'action. Le préfet peut, dans certains cas, se substituer au conseil; par exemple, lorsque le conseil n'alloue pas les fonds nécessaires à une dépense obligatoire, lorsque aucun budget n'a été voté, lorsque le conseil refuse ou néglige de fournir les locaux nécessaires à l'école publique ou au logement des maîtres, etc...

La tutelle en matière municipale reste, on le voit, importante, et des remaniements seraient certainement nécessaires. Ce qui les rend malheureusement assez difficiles à réaliser, c'est l'uniformité du régime municipal français. Accroître la liberté d'action des conseils, peut amener, dans les grandes villes, des améliorations qui, dans les petites villes, se transformeraient en inconvénients et réciproquement. A. G.





Saison des Semailles

Le Soir

C'est le moment crépusculaire.
J'admire, assis sous un portail,
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail.

Dans les terres, de nuit baignées,
Je contemple, ému, les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons.

Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours.
On sent à quel point il doit croire
A la fuite utile des jours.

Il marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main, et recommence,
Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

VICTOR HUGO.





VA ZI BIAN



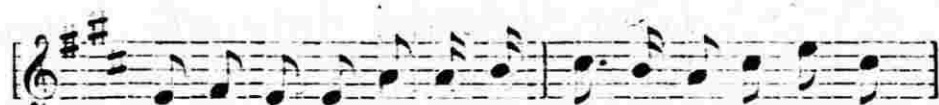
A bep tu me meuz re-det, Da



glask an ev-rus ted, da glask la-hour, da c'hou-nit va



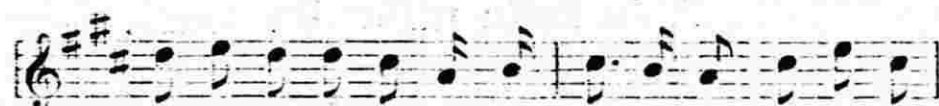
ba-ra; Mez er ger, pa zis-tro-an, em



c'ha-lou e tan-van ar bli-ja-dur al le-ve nez



bras-sa. Pa deu 'n a-vel da c'houe-za, Ar



mor da eo-nen-na. Pa zi-roll an holl drou-gou er



go. ann. Oh! n'og eo du-di-us. Chom er



dor e-vu-ruz, Eu va zi bi-han ka ran-te-zus.

— DISKAN —



Ohi me da gar, ti va ra-dou, Mui-och e-get an boll ten-zo-riou,



Kar-get la-ouen a skle-ri-jen, Ti koz, te zo vel ar ba-ra-do!

A bep tu me meuz redet
Da glask an evrusted,
Da glask labour, d'a c'hounid-va bara ;
Mez er ger pa zistroan
Em c'halon e tanvan,
Ar blijadur, ar levenez brassa.
Pa d'eu n'avel da c'houeza,
Ar mor da eonenna,
Pa ziroll an holl drougou er goann,
Oh ! nag eo dudius,
Chom er goudor evurus,
En va zi bihan karantezus.

DISKAN :

Oh ! me da gar ti va zadou,
Muioch eget an holl tenzoriou,
Karget laouen a sklerijen.
Ti koz te zo 'vel eur baradoz !

Ro digemer d'az bugel
Dizroet d'e gavel
Ro din nerz, deuz da floura va c'halon,
Me vel aze amguzet
Va c'halonik vourret,
He divrec'h astennet varzu ennhon
An horolac'h o seni
A sko 'vel kaniri
Hag a laka va gwad holl da virvi
Oh ! va zi binniguet
Da vousec'hoarizou entanet
A laka da dridal ma speret.

(DISKAN)

PÔTR TRÉOURE.





Le Syndicat Agricole

Le « Syndicat agricole » est la pièce essentielle de toute l'organisation professionnelle des cultivateurs.

Il est l'élément de base, la « cellule-mère » qui donnera naissance à toutes les œuvres professionnelles diverses, destinées à le compléter et à prolonger son action: caisses mutuelles agricoles (assurances, crédit); sections de secours mutuels ou assurances sociales, cercles d'études, etc...

Pour que ces multiples organismes soient prospères, il est indispensable qu'ils découlent d'une base de départ solide.

Pour la plupart de nos lecteurs qui sont d'actuels ou de futurs dirigeants, il est donc très important d'avoir une notion bien nette du Syndicat agricole.

Qu'est-il?

Comment fonctionne-t-il?

Les articles que nous publierons ici se proposent de répondre à ces questions et de faciliter la tâche à ceux qui ont pour mission d'administrer un Syndicat Agricole.

1^{re} PARTIE

QU'EST-CE QU'UN SYNDICAT AGRICOLE ?

Chapitre I

Comment comprendre le syndicat agricole?

Le syndicat agricole est une association formée entre toutes les personnes attachées à la terre, dans le but d'étudier et de défendre les intérêts professionnels qui leur sont communs.

Il apparaît donc comme:

1°) une amitié

2°) une école de formation professionnelle, morale, sociale

3°) un organisme d'étude et de défense des intérêts généraux de la profession.

1^{er} — Une amitié.

Le Syndicat agricole groupe tous les terriens qui vivent autour du même clocher.

Par les rapports qu'il crée entre eux, il développe l'affection réciproque et la confiance mutuelle, il provoque la franche camaraderie sans laquelle toute initiative d'ordre corporatif est vouée à l'insuccès.

Le syndicat agricole est une grande famille.

2^e — Une Ecole de formation.

A. Formation professionnelle.

Pour bien connaître son métier, il faut l'apprendre. Le Syndicat Agricole doit aider:

a) A la formation agricole des jeunes, en secondant tous les efforts faits dans ce but par les établissements scolaires et en encourageant l'enseignement agricole par correspondance.

b) Au perfectionnement des anciens: en diffusant le journal professionnel, — en organisant des conférences sur des sujets techniques, — en collaborant à l'organisation des différents concours agricoles, etc...

B. Formation morale.

La vie agricole garde toute sa dignité. Le Syndicat doit le rappeler sans cesse à ses membres et leur montrer que « tout ce qui brille n'est pas or »: le rural n'a rien à envier au citadin.

Ajoutons encore que le Syndicat doit entretenir parmi les cultivateurs le sentiment de l'honneur professionnel et de la probité du métier.

C. Formation sociale.

« Un pour tous, tous pour un » est la formule de nos Associations agricoles.

Au syndicat de montrer à tous ceux qui sont rattachés à la profession que, quel que soit leur rang social, leurs intérêts sont solidaires.

3° — Un organisme de défense et d'étude des intérêts généraux de la profession.

Outre son rôle au point de vue éducation professionnelle, morale et sociale, au point de vue économique, le Syndicat agricole doit se préoccuper d'assurer à ses adhérents tous les services dont ils ont besoin. La loi lui reconnaît expressément ce rôle à condition toutefois de ne pas distribuer de bénéfices à ses membres.

On peut attendre d'un Syndicat agricole, 3 catégories de services économiques:

1° — Achat en commun des denrées nécessaires à la profession.

En groupant les commandes, le Syndicat obtient les conditions des prix de gros et c'est là un avantage que ne connaîtraient pas sans lui, la petite et la moyenne culture.

Cette puissance d'achat est encore accrue si tous les syndicats agricoles d'une région se groupent en Union.

L'association, le Syndicat est le seul vrai remède au morcellement.

II° — Exploitation en commun d'instruments de travail.

Lorsqu'il s'agit d'instruments qui immobilisent un capital important pour ne rendre que de petits services, le syndicat doit les prendre à sa charge.

C'est le cas notamment du trieur et du pulvérisateur et parfois de la voiture à bestiaux, du tonneau à purin, etc...

Pour les opérations de battage, on constitue fréquemment des syndicats spéciaux, possédant un matériel perfectionné.

III° — Vente des produits agricoles.

La loi ne permet au Syndicat que de prêter son entremise gratuite pour la vente et lui interdit de figurer en nom.

D'ailleurs, mieux vaut confier les opérations de vente aux coopératives, organismes spéciaux, outillés pour bien présenter les denrées, leur rechercher des débouchés, faire les transformations utiles, etc...

Le rôle du Syndicat est de propager et de défendre l'idée de ces organisations coopératives spécialisées.

— — — **Chapitre II**

Ce que n'est pas le syndicat agricole.

1° — Le syndicat n'est pas une boutique.

Il ne saurait se contenter du service tout matériel de bureau central d'achat et de vente.

Le point de vue économique n'est pas à délaissier mais le syndicat doit aussi viser à l'amélioration professionnelle, morale, sociale de ceux qu'il groupe.

C'est là son plus beau rôle.

2° — Le syndicat n'est pas un cercle fermé.

Il ne doit pas appartenir à quelques familles influentes ou être réservé à quelques invités.

Ce serait l'association au service de l'égoïsme, ou l'égoïsme mis en association.

Le syndicat doit être ouvert à toutes les bonnes volontés.

3° — Le Syndicat n'est pas une académie.

Il ne doit pas se limiter à l'étude des questions n'intéressant que l'élite et laissant indifférente la masse des syndiqués.

Le Syndicat doit se borner aux questions pratiques et à la portée de tout le monde.

4 — Le Syndicat n'est pas un organe de combat.

Il ne doit pas grouper les propriétaires contre les fermiers; les employeurs contre les ouvriers agricoles.

La vraie formule c'est le Syndicat, organe de conciliation de tous les ruraux.

5 — Le Syndicat n'est pas la spécialité d'un seul.

Il n'est pas l'affaire personnelle de tel ou tel membre du bureau, véritable dictateur.

Il faut de l'ordre et de la discipline, certes, mais aussi la collaboration des efforts de tous pour le bien général.

(A suivre).

Les arbres fruitiers à la ferme

Il est rare que dans une ferme à proximité des habitations, il n'y ait pas quelque petit coin de terrain difficilement exploitable, par suite de son enclavement entre des chemins ou des bâtiments. Souvent, pour cette raison, on délaisse ces parcelles et elles ne servent que de parcours pour les animaux de basse-cour à moins qu'elles ne soient encombrées de ferrailles, de machines ou de charrettes hors d'usage. Le profit que l'on en retire est maigre quand il n'est pas nul.

Cependant il serait souvent possible d'en tirer parti et un parti avantageux, en les utilisant pour y planter des arbres fruitiers.

L'arboriculture fruitière est une ressource trop négligée dans beaucoup d'exploitations agricoles et on est souvent étonné, pour ne pas dire peiné, de constater combien certains cultivateurs négligent cette branche et se privent par leur faute d'une source facile d'agrément, de confort et de revenu.

Source d'agrément et de confort d'abord, car c'est une satisfaction bien grande que de pouvoir de temps en temps améliorer les menus familiaux de quelques fruits sains et sapides qui fournissent un appoint intéressant aux repas tant comme aliments nutritifs que comme friandises, en même temps qu'ils sont pour la santé du corps un élément d'une incontestable utilité.

D'où vient cette négligence?

Ignorance souvent, exagération des difficultés culturelles quelquefois et le plus souvent oubli au moment favorable pour la plantation.

Oubli que l'on regrette plus tard au moment de la récolte et de la consommation.

C'est que ces fruits ne sont pas seulement agréables, et utiles aux habitants de la ferme mais qu'ils peuvent constituer une source de revenu appréciable par la vente au commerce ou aux particuliers.

Mais pour que cette vente soit avantageuse, il est absolument nécessaire de récolter de beaux et de bons fruits. Le consommateur qui considère souvent l'achat de ces fruits comme une dépense de luxe exige, avec raison, en avoir pour son argent et ayant payé toujours cher, à son gré, trouver dans son acquisition les qualités qu'il espérait y rencontrer, c'est-à-dire de bons fruits, sains, savoureux et d'aspect agréable.

Chercher à écouler des fruits de rebut trop verts ou pierreux ne peut conduire à aucun résultat durable,

Les différents corps simples dont nous avons parlé dans notre dernière leçon s'unissent entre eux pour former des corps composés par des combinaisons bien définies.

Ces corps composés ont des propriétés spéciales.

car celui qui aura été trompé une fois se laissera difficilement prendre par la suite.

C'est malheureusement pourtant ce qui se passe trop souvent et l'on voit les marchés encombrés de produits médiocres, pour ne pas dire plus, que les acheteurs dédaignent et délaissent. Le producteur ne doit s'en prendre qu'à lui-même car s'il s'était donné la peine de trier ses fruits, de leur donner souvent un minimum de soins, il pourrait ainsi concurrencer la production étrangère et exotique dont nos marchés sont inondés et qui sont malheureusement préférés souvent à cause de leur bonne présentation et de la certitude qu'a l'acheteur d'y trouver une marchandise loyale. Pourtant, ces fruits étrangers sont souvent bien inférieurs aux nôtres en saveur et en qualité nutritive.

Mais pour être sûr de réussir, il faut ne culiver que de bonnes variétés, des variétés connues sur les marchés, en même temps des variétés rustiques et bien adaptées au climat et quelques variétés seulement.

Le trop grand nombre de variétés cultivées rend difficile à l'acheteur de préjuger de la qualité de la marchandise et le fait souvent hésiter et s'abstenir.

Il faut donc faire un choix et ensuite se procurer les variétés choisies pour les planter dans les endroits appropriés. Surtout pas de sauvageons inconnus dont le fruit sera le plus souvent mauvais ou tout au plus médiocre.

Plantons donc des arbres, des arbres fruitiers surtout. C'est l'époque de le faire et il faut se hâter, car les arbres sont longs à venir et une année de perdue c'est beaucoup.

Chimie Agricole



On distingue principalement:

LES ACIDES
LES BASES
LES SELS.

On appelle acides des substances à saveur piquante, aigre, comme le vinaigre. Ces corps ont la propriété de rougir la teinture de tournesol, c'est ainsi qu'on les reconnaît et qu'on les distingue.

Les acides sont formés par les métalloïdes et dans leur combinaison se trouve toujours de l'hydrogène.

Les acides les plus connus sont les acides sulfuriques, chlorhydrique, azotique ou nitrique, phosphorique, etc..., mais il y en a d'autres que nous verrons plus tard.

On appelle base la combinaison

des métaux avec l'oxygène. Ces corps sont souvent appelés aussi oxydes.

Les bases ont une saveur caustique âcre très différente de celle des acides. En solution elles bleussent la teinture de tournesol, ce qui les différencie des acides.

Les plus connues sont la Soude, la Potasse, la Chaux, l'Ammoniaque, les oxydes des métaux.

Les acides et les bases, mis en présence, se combinent pour former des sels. Acides et bases se neutralisent mutuellement et perdent leurs propriétés acides ou caustiques.

La plupart des sels forment des cristaux réguliers et caractéristiques.

Citons comme sels: le sel marin

ou chlorure de sodium, le chlorure de potassium, le nitrate de soude, le sulfate de soude, de cuivre, de chaux, les phosphates de chaux et de potassium, etc...

C'est à l'état de sel que les plantes puisent dans le sol leur nourriture minérale.

Armés de ces notions très simples, malheureusement bien incomplètes, et que cependant nous vous prions de bien lire attentivement et de retenir, nous allons entrer dans le corps de notre sujet en suivant le programme que nous nous sommes tracé.

ETUDE DU MILIEU TERRE ET ATMOSPHERE

C'est dans le sol, par les racines, et dans l'air, par les feuilles, que les plantes puisent tous les éléments qui leur sont indispensables pour végéter, pour s'accroître et donner en fin de compte une production.

Commençons par l'atmosphère:

L'atmosphère est la masse d'air qui entoure la terre, qui baigne par conséquent tous les êtres vivants sur cette terre aussi bien les animaux que les plantes.

Cette atmosphère est formée de deux gaz principaux: l'oxygène et l'azote qui s'y présentent à l'état de mélange, et non de combinaison, dans la proportion: oxygène 1/5, azote 4/5. Le plus important est l'oxygène. Sans oxygène pas de vie, pas de combustions, pas de formations possibles d'autres combinaisons.

Mais si l'oxygène se trouvait dans l'atmosphère à l'état de pureté, il serait trop actif et brûlerait en quelque sorte les êtres vivants au lieu d'entretenir leur vie. Heureusement qu'il se trouve mélangé avec un au-

tre gaz, l'azote, inactif celui-là et dont la principale propriété dans l'air est de tempérer les effets de l'oxygène.

A côté de ces deux gaz nous trouvons encore dans l'atmosphère un autre gaz moins abondant mais cependant d'une importance capitale, c'est l'anhydride carbonique appelé souvent, à tort, acide carbonique.

Ce gaz fournit aux végétaux le carbone nécessaire à la formation de leurs tissus.

La proportion d'anhydride carbonique contenue dans l'air est assez faible 3/10.000 et cependant cette faible quantité suffit aux plantes pour former la plus grande partie de leur tissu, près de la moitié de leur matière sèche. Cette accumulation du carbone par les plantes a formé les mines de charbon, les forêts, etc...

C'est par les feuilles que les plantes retirent le carbone de l'air au moyen de la chlorophylle et sous l'influence de la lumière. On voit quelle intensité présente cette fonction qui ne s'exerce que pendant un temps limité, durée du jour, soit environ la moitié de la durée de la vie de la plante.

Voilà donc les trois corps principaux de l'air. Retenons que parmi ces trois corps, deux sont d'une nécessité absolue à la vie de la plante:

L'Oxygène, agent de la vie,

L'Anhydride ou gaz carbonique, aliment de la plante.

La plante profite aussi de son exposition à l'air pour recevoir la lumière, agent physique mais qui est toutefois indispensable à l'élaboration de ses tissus et en particulier à la fixation du carbone.





Ma C'hornad Douar

Me gar ma c'hornad douar er lec'h m'on bet ganet
Er lec'h m'on bet lusket gant ma mammig karet
Er lec'h a meuz tremenet ma oll bugaleaj
O silaou ar lapouset da gana o gregaj.

Me gar ma c'hornad douar soken da galogoañ
Petra benag n'eus kollet e benvedigez añ
E c'hlazur so tremenet hag ive e frouez
En despet d'a gement se neuz c'hoas ma c'harantez.

Me gar ma c'hornad douar dindan e linsar venn
Pa man o c'hober e gousk epad ar goañ yen
Pe dindan rev ar mintin gant e vantel skeudus
Perlezennet gant an eol evel mein présius.

Me gar ma c'hornad douar pa zeu da zivuna
Deuz e gousk hir goanveg pa zeu d'en em doma
Gant eol an nevez amzer a laka boquedou
Da zivoan dru var nezan, marellet e peb liou.

Me gar ma c'hornad douar pa zeo deuet an añ
Pa velan an eost melen o vransketlet varnan
Pa velan er gwerjeou pleget brankou ar groc
Gant pouez an avalou ru sribillonet oute.

Me gar ma c'hornad douar balamour d'an ear vad
A ruflan mintin a nos en de n'eur labourad
Enna me a zo eürus o selaou kantikou
Fredonet d'eus beg ar gne gant an envnedigou.

Ha bemdez em fedennou a galon me lavar
Trugares deoc'h ma Doue vit ma c'hornad douar
C'hui o peus en roet din a deoc'h me zo dleour
Deus ma c'hornadig douar a dal muyoc'h vit aour.

AR VENANEN.





Nos morts

nous

conseillent



Un temps sombre, triste à l'unisson des pensées des vivants. Il a plu cette nuit, il pleuvra tout à l'heure. Le mois noir commence.

En descendant du train, Yann regarde. Ses yeux fatigués voient des taches: du blanc, beaucoup de blanc, du noir, du vert. Les coiffes et les chrysanthèmes; les robes de deuil et les tiges de fleurs, mélange de gaieté et de tristesse comme cette fête de Toussaint, veille du jour des trépassés.

Depuis six mois que Jopic Gral! était mort, son fils n'était pas revenu au pays. Certes, l'absence n'était pas longue, mais il s'en serait voulu de n'être pas aux côtés de sa mère en ces moments qui aviveraient sa douleur.

Et cependant, Yann, n'avait pas toujours eu ces scrupules.

Il y a deux ans, au sortir de son service militaire, alors que son père le voyait avec plaisir au foyer où l'on aurait besoin de ses forces jeunes, n'avait-il pas annoncé brusquement? :

« Père, je ne veux plus de la ferme, je vais repartir à Paris. »

La raison, la supplication, la menace, rien n'avait pu le faire revenir sur sa décision.

Usant, doublement par le chagrin, ses dernières forces, le vieux Jopic n'avait survécu que peu de temps à ce départ.

Lui, Yann, avait trouvé dans une

grande administration un petit emploi qui lui permettait à peine de gagner sa vie, sans sécurité du lendemain.

Maintenant il descend un chemin creux, jonché de feuilles rouillées. Il salue au passage des gens qu'il avait bien connus autrefois, et qui lui répondent, indifférents.

Au détour, voici la ferme aux pierres grises apparentes, coiffée d'ardoises moussues. La porte est ouverte. Au seuil, il s'arrête un instant. Devant la petite glace clouée près de la fenêtre, entre les dents la dernière épingle, sa mère ajustait sa coiffe.

Au bruit des pas, elle s'est détournée:

— « Ah! Yannick, c'est toi mon petit? »

Et la mère et le fils s'embrassent simplement.

— « C'est bien d'être venu », reprit-elle. Dans ces mots, elle mettait toute sa pensée, grosse de bien d'autres paroles, qu'elle ne dit pas dans la conversation banale qui suivit.

Après la messe à l'église du bourg, entourée du petit cimetière, ils allèrent tous les deux déposer des fleurs sur « leur » tombe, puis ils reprirent le chemin de la maison.

— Mont a ra mad Soazie!

— Distinget, Yvonne!

— Bonjour Introun!

— Bonjour Bastian!

Les saluts cordiaux s'entrecroisaient. Aucun n'était destiné à Yann, que les passants semblaient considérer en étranger. Il en conçut obscurément de la peine. Ces gens avaient l'air de le rendre responsable de la mort de Jopic.

Au déjeuner, servi sur la table de bois blanc, assis en face de sa mère, Yann reste songeur, tandis que Soazic parle, contant à son fils de bien tristes choses. Depuis que le père n'était plus, la ferme devenait trop lourde pour elle, surtout maintenant, le garçon qu'elle avait été forcée d'engager était parti au régiment. Elle serait obligée de vendre, de vieillir seule dans une petite maison du bourg... ce qu'elle n'ose pas dire, car elle ne veut pas revenir sur le passé, c'est que tout aurait été si bien, si Yann était resté.

Mais le jeune homme sentait tout cela, une irritation sourde montait en lui.

— « Il y a quelqu'un qui t'a beaucoup regardé à la messe ce matin. »

— « Qui ? »

— « Maria-Anna Le Goff ! »

C'en était trop : sans un mot, Yann se lève et sort.

Marie-Anne, celle qu'il s'était plu autrefois à appeler sa promise. Evidemment il n'y avait eu entre eux que sympathie réciproque. Au moment de partir, Yann avait songé avec un peu de regret à cette union possible, rêve de leurs parents. Parfois, pourtant, dans ses heures de solitude à Paris, il avait associé la fraîche image de la jeune fille à toute la poésie du pays qui lui manquait. Mais, son orgueil rejetait bientôt volontairement ces souvenirs dans le néant des choses perdues pour toujours.

Tout en marchant il avait poussé la barrière du champ voisin. Il regarde autour de lui. Ces terres, c'est son bien de famille, le sol qu'il foule, lui appartient. Il pourrait y vivre libre, sans autre maître que Dieu, tandis que là-bas, il n'est qu'un des rouages d'une organisation, rouage

sans nom, un numéro, manœuvre dans un bureau, mais manœuvre quand même. Sa part de responsabilité est nulle dans son travail toujours uniformément banal.

Evidemment, il n'a pas de grands risques, mais pas de profits véritables, ni pour sa bourse, ni pour son cerveau. Tandis que s'il n'avait pas déserté... désertion, c'est ainsi que soudain, dans sa pensée, il nommait son départ. Avec ce mot, le remords entre dans son cœur. Il songe à son père, et se demande si, vraiment, le chagrin n'a pas été cause de sa mort.

Il monte vers le cimetière, personne autre que lui. Les vitraux laissent passer les versets de psaumes : les vêpres des morts :

« O Dieu ! délivrez mon âme,

« Le Seigneur est bon et compatissant. » (1).

Debout, il relit sur la tombe le dernier nom gravé. Le temps a déjà assombri le creux des lettres.

Cette terre que recouvre la pierre, n'est-elle pas, elle aussi la terre des vieux où tous, depuis des générations reposent.

« Je plirai au Seigneur

« Dans la terre des vivants. » (1)

Après la détresse de tout à l'heure, une grande paix descend en lui. Il rêve...

Il se voit dans les champs conduisant, libre, son labour ; vient le temps des semailles, puis de la moisson à lui dispensée par Dieu selon sa peine et son mérite. A la ferme, près de la mère confiante, l'attend une gracieuse jeune femme dont il ne veut pas distinguer les traits, mais dont il murmure, tout bas, le nom....

La sortie des vêpres sonne sans que les cloches puissent le distraire de sa songerie douce. Une main s'appuie sur son bras. Sa mère est près de lui. Sans lever la tête, il prend cette main :

(1) Ps. 114.

« Maman, pardonnez-moi, là où tous ont vécu, désormais je vivrai. »

Et Soazik pleura silencieusement des larmes de joie et de regret à la fois. Job n'était plus là pour voir son Yannik revenir.

Ensemble, ils prièrent sur la tombe de celui dont l'âme revivait dans celle de son gâs. La tradition an-

cestrale continuait, puissance mystérieuse, morte un moment pour mieux renaître.

Et quand Yann leva les yeux, ce fut pour entrevoir, non loin de là, la silhouette fine d'une jeune fille qui le guettait et dont les yeux semblaient lui sourire.

Y. D.



Attention ?..

*Vous pouvez avoir des livres
pour rien...*

L'ALMANACH du PAYSAN 1932, édité par « *Ar Vro Goz* » vient de paraître. C'est une mine de renseignements techniques, de mots pour rire, de recettes, de contes, de documentations de toutes sortes.

Vous pouvez le demander à votre syndicat où vous le paierez 2 fr. Vous pouvez aussi nous le commander directement au prix de 2 fr. 50 (timbres joints à votre lettre).

Il aura un concours spécialement réservé aux jeunes gens et jeunes filles qui suivent les cours par correspondance.

Le concours est à la portée de tous. Il consiste à nous adresser le plus possible d'abonnements.

Soit « *Au Blé qui Lève* »

Soit « *A la Fermière* ».

Double bénéfice:

Celui d'une récompense.

Celui d'avoir la satisfaction de

vous être fait le propagandiste et l'apôtre de notre œuvre.

Demandez l'Almanach?..

Qui n'a pas son Almanach?..

— non —

Ne jetez pas « LE BLÉ QUI LÈVE »

Collectionnez-le, mettez-le de côté. Demain vous serez bien aise d'y trouver le renseignement que vous chercherez.

Plus tard, quand vous serez âgés vous le feuilleterez avec plaisir; cela vous rajeunira.

Plus tard encore, vous le montrerez à vos enfants auxquels vous passerez votre abonnement.

Le blé lève tous les ans. — Les générations se succèdent. Un grain produit un épi. Puissent nos efforts multiplier notre petite revue afin qu'elle pénètre dans tous les foyers paysans, afin qu'elle symbolise l'espérance, afin qu'elle y entretienne la vie, la vie qui n'est que la transmission à ceux qui viendront après nous, des richesses et des dons que nous avons reçus.

= LE PETIT =

MONITEUR AGRICOLE

Organe mensuel du Cours d'Agriculture par correspondance

(C. A. P. C.)

UNION DES SYNDICATS AGRICOLES DU FINISTÈRE
ET DES COTES-DU-NORD

Landerneau

L'envoi des Devoirs

Les devoirs d'octobre auraient dû nous parvenir le 25 octobre. Mais, hélas! il faut compter sur les retards et force nous est de reporter exceptionnellement au 10 Novembre, dernier délai, la date à laquelle la première série des devoirs doivent nous arriver.

De grâce ne traînons pas un retard, dès le commencement.

Les Factures

Ne soyez pas surpris de recevoir des factures, tant pour votre inscription que pour vos livres.

Si vous avez payé, ne tenez pas compte de la facture, si vous n'avez pas payé, mettez-vous en règle.

Une fausse alerte

J'ai adressé, le 15 Octobre, une lettre de rappel aux retardataires et Dieu sait s'il y en a. Il faut croire que j'ai eu une bonne idée car, depuis, les adhésions pleuvent.

Même il y en a qui m'écrivent : « Je n'étais pas décidé, mais votre bonne humeur à me le rappeler me fait... »

D'autres tout bonnement ne cherchent pas d'autre excuse au retard que la nonchalance. Mieux vaut tard que jamais, sans doute, mais pourquoi toujours remettre à demain. C'est un mauvais pli qu'il ne faudrait pas prendre.

Mais tout cela est parfait. Ce qui l'est moins c'est la confusion que j'ai jetée, bien involontairement, parmi certains élèves. Par suite d'un hasard, des enveloppes d'élèves déjà inscrits se trouvaient dans le paquet d'enveloppes destinées à recevoir les lettres de rappel. Evidemment tous ceux qui avaient payé leur adhésion, payé à moi même, ont été étonnés de recevoir ma lettre.

Je me suis expliqué et je me suis excusé auprès de tous. Je le refais ici, de crainte d'avoir oublié quelqu'un.

Ce n'était qu'une fausse alerte, Dieu fasse, mes amis, que vous n'en subissiez pas de plus grande dans la vie.

Et maintenant travaillons

Vos professeurs vont attaquer vos premiers devoirs. Facilitez leur une tâche qu'ils assument bénévolement, pour vous. Soyez clairs, concis, écrivez bien. Mettez votre nom, votre adresse, sur chaque copie.

Faites chaque devoir sur une feuille séparée.

Envoyez vos copies en temps voulu et mettez les timbres nécessaires sur les enveloppes.

Vous avez déjà entamé le morceau. C'est le commencement qui est le plus dur. Allez-y, ne vous découragez pas.

Quand vous aurez fini et expédié vos premiers devoirs, commencez ceux du mois de Novembre; vous verrez qu'ils passent plus facilement que les autres.

Bon courage. Travaillez comme nous travaillons nous-mêmes. Écrivez-nous si quelque chose vous embarrasse et ne nous en voulez pas trop si, débordés par nos services, nous avons pu commettre oublis ou erreurs. Croyez bien que, en réciprocité, nous ne vous tiendrons pas rigueur de vos petites négligences.

F. M. J.

LES NOMS

Ils paraîtront dans le prochain numéro.

J'espère bien que, d'ici-là, la liste en sera plus longue.

La liste sera faite par commune et par arrondissement. Comme cela il sera facile de voir les régions qui groupent le plus d'élèves.

AVEZ-VOUS VU ?

— Quoi donc ?

— L'Almanach du Paysan 1931.

Ce n'est pas une réclame que nous faisons, mais, vraiment, il faut l'avoir vu et lu. Il coûte 2 fr. 50 franco, mais vous en aurez pour votre argent.

Et puis... et puis... il y a un concours que tous peuvent faire... Il est si facile et si profitable.

Voyez.

Devoirs et Leçons pour Novembre

PREMIÈRE ANNÉE

Agriculture

Devoir :

1°) Quels sont les inconvénients des terres trop humides ? (très brièvement). — Comment les améliore-t-on ? — (Voir manuel: terres argileuses et humifères; drainage). — Dans quel cas est-il utile de ramener le sous-sol à la surface ? (Voir manuel: défoncement).

2°) Connaissez-vous un moyen

rapide et pratique d'empêcher les ravenelles et la petite oseille de pousser ? Ces plantes dites calcifuges ne poussent que dans les terres acides. (Voir manuel: effets chimiques de la chaux, humus, sols qui ont besoin de chaux).

3°) Quel est l'aspect des plantes qui se développent dans les terres riches en azote ? (Voir manuel: azote).

4°) Comment peut-on empêcher

les céréales de verser ? (N'envisager que l'emploi des engrais). — (Voir manuel: azote, acide phosphorique et potasse).

5°) Nommez au moins 4 plantes, cultivées chez nous, et avides de potasse. (Voir manuel: Potasse et composition de la plante au mot Azote).

6°) Quel est l'azote le plus assimilable ? Nommez un engrais qui en contient. (Voir manuel: azote).

7°) Comment le cultivateur peut-il rendre la nitrification plus active. (Voir manuel: conditions de la nitrification).

8°) Que doit contenir la terre pour retenir les engrais ? (Voir manuel: agents du pouvoir absorbant).

9°) Quels sont les éléments nutritifs retenus par les bonnes terres ?

10°) Pourquoi faut-il employer les engrais azotés avec précaution. (Voir manuel: Pouvoir absorbant).

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIERE PARTIE

Agriculture

Questions

1°) Est-il vrai qu'il ne faut pas de fumier pour les céréales ? Pourquoi ? — (Voir manuel: engrais du blé, de l'avoine et de l'orge).

2°) Comment empêcher l'échaudage ? — (Voir manuel: Engrais et accidents du blé, maladies de l'avoine et fertilisation du sol; Livre I de l'Agriculture générale).

3°) La rouille est-elle très nuisible ? Pourquoi ? Comment s'y opposer ? — (Voir manuel: assimilation chlorophyllienne (la plante) et maladies des céréales).

4°) Le piétin apparaît-il souvent chez vous ? Pourquoi ? Remarque. — Le piétin, ou maladie du pied qui devient noir, fait verser le blé dans tous les sens.

5°) Les rendements indiqués par

votre livre pour le blé, l'orge et l'avoine sont-ils ceux que vous obtenez ? Pourriez-vous les obtenir ? Comment ?

DEUXIEME PARTIE

Zootchnie

Méthodes de reproduction et hygiène du bétail.

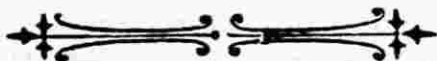
1°) Quels sont les inconvénients de la consanguinité ? Comment les éviter ?

2°) En quoi consiste la sélection ? Quels sont ses avantages ?

3°) Comment s'y prend-on pour faire disparaître un défaut ?

4°) Qu'est-ce que le croisement ? Donnez-en un exemple pratiqué dans votre région. Serait-il préférable de faire uniquement de la sélection ?

5°) N'y a-t-il que les chevaux qui ont besoin de pansage ? Pourquoi ? Qu'est-ce que bouchonner un cheval ? Quand doit-on le faire ?



TROISIÈME ANNÉE

PREMIERE PARTIE

Agriculture

Leçons :

1°) Prairies naturelles — semis de prairies — soins d'entretien. — Amendements. — Fertilisation (*Genech*, pages 240 à 248).

2°) Engrais.

Fumier de ferme — soins — action du fumier de ferme — vidanges — poudrette — guano et autres engrais d'origine animale (*Genech*, page 56 à 70).

Devoirs :

1° Dire l'importance qu'il y a à ce qu'une prairie soit établie dans de très bonnes conditions, les soins à prendre pour la préparation du sol et le semis. — Engrais à mettre sur les prairies et raisons de leur emploi.

2° En dehors de son action fertilisante comme engrais, le fumier joue-t-il un autre rôle ? — Pourrait-on s'en passer ? — Comment le fumier perd-il son azote et que faut-il faire pour empêcher cette perte ?

DEUXIEME PARTIE

Zootchnie

Etude des aliments.

1°) Pourquoi est-il bon que l'herbe soit tondue à peu près à mesure qu'elle pousse ?

2°) Quels sont les aliments du bétail qui ont une influence (bonne ou mauvaise) sur la qualité du beurre ?

3°) Quels sont les fourrages verts les plus favorables à la lactation ? Parmi eux, quels sont ceux qui peuvent être utilisés seuls ?

4°) Quels sont les grains et tourteaux les plus favorables à l'engraissement ?

5°) Quelle influence ont-ils sur la qualité de la viande ?

TROISIEME PARTIE

Economie rurale

Montrez que la Caisse de crédit agricole appelé « Caisse rurale » rend énormément de services, qu'il s'agisse de prêteurs ou d'emprunteurs.

Expliquez ce que, dans la caisse rurale, on entend par « caution ».

(*Manuel Genech*: pages 676-679).

— (*Petit Moniteur*: mars 1930, pages 172).

QUATRIÈME ANNÉE

PREMIERE PARTIE

Améliorations Rurales, Electricité.

Problème. — Etant donnée une ligne électrique de 600 m. de long, composée de deux fils conducteurs en cuivre de 4 m/m. carrés de section devant transporter une puis-

sance de 4 kilowatts.

Sachant que la longueur de la ligne est de 600 m. pour chacun des fils et que la résistance de ces fils est de 1 ohm 3 au kilomètre,

Calculer en watts la perte en ligne due à l'effet joule et qui est donnée par la formule:

$$W = R \times A^2$$

W étant le nombre de watts demandé;

R la résistance au kilomètre;

A le nombre d'ampères débités par un courant à la tension de 110 volts pour la puissance de 4 kilowatts à transporter (A^2 est le carré de ce nombre, c'est-à-dire ce nombre multiplié par lui-même).

DEUXIEME PARTIE

Droit Rural

Le mois dernier, nous avons invité nos élèves à lire avec soin les articles parus dans « Ar Vro Goz » et contenant le début d'une étude sur les servitudes. Ce mois-ci nous leur demandons de faire de même pour les articles suivants parus dans les numéros des 17 Septembre et 1^{er} Octobre.

Il y est encore question des servitudes en général, de leur exercice, et de leur extinction.

Le premier de ces articles peut se résumer en quatre principes :

1. — Droit pour le propriétaire des fonds dominants d'exercer les servitudes accessoires sans lesquelles la servitude principale serait impossible.

2. — Droit pour lui de faire tous les ouvrages nécessaires à l'exercice et à la conservation de la servitude.

3. — Défense au propriétaire des fonds dominants de rien faire qui aggrave la charge de la servitude.

4. — Défense au propriétaire des fonds servants de rien faire qui diminue l'usage de la servitude, ou le rende plus incommode.

Dans le second article nous attirons plus spécialement l'attention de nos élèves sur l'extinction des servitudes par le non-usage. L'étude parue dans *Ar Vro Goz* sur ce point a dû être très condensée et il est possible que plusieurs d'entre eux désirent des explications complémentaires : qu'ils nous le disent simplement.

Comme le mois dernier ce sera la première partie de l'exercice demandé aux élèves. Qu'ils nous indiquent, dans les deux articles que

nous les invitons à étudier, les points qu'ils n'auraient pas bien compris et les points sur lesquels ils voudraient des éclaircissements ou des précisions.

Nous leur demandons en outre de répondre aux questions suivantes :

1. — Pierre a le droit de se servir pour l'irrigation de sa propriété des eaux d'un ruisseau traversant la propriété de Paul. Cette irrigation ne peut se faire qu'en manœuvrant une vanne qui se trouve à l'intérieur de la propriété de Paul, si la convention ne dit rien, est-ce à Pierre ou à Paul de faire la manœuvre de la vanne?

2. — Pierre jouit pour cause d'enclave d'un droit de passage sur la propriété de Paul, à un certain endroit, le chemin de servitude franchit un ruisseau sur un pont, une crue du ruisseau emporte le pont, aux frais de qui doit-il être rétabli?

3. — Qu'arrivera-t-il si trente ans s'écoulent sans que le pont soit rétabli et si pendant ce temps Pierre dessert sa propriété en passant chez Jacques?

4. — Pierre jouit d'une servitude conventionnelle de passage sur le terrain de Paul, il n'est pas enclavé pendant trente ans, il s'abstient de desservir sa propriété par là, mais passe chez Jacques? qu'arrivera-t-il?

TROISIEME PARTIE

Economie Sociale

Devoir :

Ce que doit être la famille paysanne.

1^o) Nombreuse. — Seule la famille nombreuse devient la « famille souche ». — Il est plus facile pour une famille nombreuse de vivre et de se développer à la campagne qu'à la ville. La ferme (l'atelier paysan) est vaste et peut occuper tout son monde.

2^o). — Laborieuse. — Sans cela la famille tombe dans le prolétariat, se décourage et quitte la terre.

(*Petit Moniteur*: décembre 1930).

Le Coin d'Ille-et-Vilaine

VERS LES 400

Chers amis, encore un petit coup de collier et nous atteindrons le chiffre de 400 et peut-être arriverons-nous à 450. Ce sera très beau.

N'oubliez pas que le travail de conquête le plus sérieux et le plus durable est fait par *vous* et vos journées rurales si bien réussies.

Nos Journées Rurales

Vous attendez toujours des comptes-rendus de ces belles journées qui vous mettent tant d'enthousiasme au cœur et ça ne vient pas...

C'est que toujours, ou le temps, ou la place manquent !! Il faudrait pour chacune une page de grand journal!

LANRIGAN

Ce fut notre première, ce fut une surprise par son succès extraordinaire.

Les jeunes allaient-ils venir écouter d'autres jeunes? Les orateurs improvisés vendraient-ils faire leur conférence?

Qui attirerait dans ce pays tout caché dans les bois?

A 2 heures, 120 jeunes gens installés à la hâte dans un garage, l'unique salle du pays, entendaient un jeune cultivateur, le maire de Lanrigan, leur souhaiter la bienvenue; un deuxième, Eugène Caoret, leur révéler les beautés de la J. A. C.; un troisième, Octave Bouhours, leur dire ce que sont les cours agricoles par correspondance.

Déjà pleuvaient sur l'aumônier des œuvres agricoles, président de séance, les demandes d'explications de toutes sortes, quand les cloches joyeuses nous appelèrent à l'église.

O la charmante église et quelle belle et ardente assistance que nos jeunes, et quel entrain dans les chants!

Une vibrante allocution de M. Brassier nous mit en face de nos devoirs et du grand moyen de les remplir : la Prière!

Mais le travail nous rappelait au garage débordant. Et Aristide Rouault, de Combourg, s'efforça de persuader à ses jeunes camarades qu'ils pouvaient, comme lui l'avait fait, aider au succès du syndicat de la commune.

Enfin, avec la même ardeur, Victor

Beillet, domestique au Noyal-sous-Bazouges, montra le rôle admirable que les jeunes peuvent remplir pour le succès des Mutuelles.

Un bon vin blanc termina cette magnifique après-midi, où des jeunes avaient travaillé, prié et chanté, devenus plus fiers d'être des paysans.

Merci à tous ceux qui nous firent cette fête agricole si belle.

Peut-on encore s'inscrire?

De divers côtés on me demande si l'on peut encore envoyer son adhésion?

On peut *toujours* envoyer son adhésion, et se mettre au travail « tard vaut mieux que jamais », cependant, pour prendre part au concours qui donne droit aux prix de fin d'année, il faudra avoir fait tous les *devoirs* et les avoir envoyés à la correction avant que le *corrigé* paraisse, bien entendu.

Pratiquement, les devoirs des élèves d'Ille-et-Vilaine doivent parvenir à M. l'abbé Brassier, 6, rue Martenot, à Rennes, entre le 20 et le 30 du mois.

Une exception est faite pour le *premier devoir*, à cause de la mise en route, et pour aider les derniers inscrits; le devoir d'octobre pourra donc être envoyé entre le 20 octobre et le 15 novembre; pour les autres devoirs, ils devront être envoyés, ceux de novembre entre le 20 et le 30 novembre... et ainsi de suite.

Le premier devoir fait...

J'ai reçu le *premier* devoir de l'année 1931-1932 le *lundi 5 octobre*. Ce lui qui l'a fait mérite d'autant plus d'être cité à l'ordre du jour qu'il était soldat et qu'il allait rentrer joyeux à la terre *samedi 10 octobre*, c'est votre camarade *Armand Le Renard, de St-Etienne-en-Coglès*, élève de 3^e année.

Choses pratiques auxquelles il faut veiller avec soin

1^o. Ne jamais oublier de mettre sur votre copie: a) votre *nom* et *prénom*; b) votre *adresse* bien exacte et complète; c) le *mois* et l'*année*; d) la *partie* de votre devoir: *première*, ou *deuxième*, ou *troisième*.

Par *année*, on vous demande de mettre si vous êtes de 1^{re}, 2^e, 3^e ou 4^e année.

Je vous répondrai...

Plusieurs me demandent mille explications. Il m'est impossible de répondre à chacun. Vous trouverez les réponses aux questions qui en vaudront la peine, dans la *Chronique des Jeunes* de l'Union ou dans les pages spéciales pour l'Ille-et-Vilaine du *Blé qui lève*.

Il est évident que vous avez toute liberté pour m'écrire, pour faire des rectifications ou réclamer des choses demandées et non parvenues.

Il arrive assez souvent que les copies ont un peu de retard, ne vous impatientez pas, elles vous arriveront.

Ne gaspillez pas vos copies, remplissez-les bien. Cependant, quand vous n'en aurez plus, vous pouvez m'en demander de nouvelles, ou rédiger vos devoirs sur du papier ordinaire, mais en mettant tous les renseignements utiles.

Pour décider les derniers hésitants !

Vous qui hésitez encore à vous inscrire aux Cours par correspondance, lisez ceci :

MELUN, le 11 septembre 1931.

« Cher M. l'aumônier,

« Je vous envoie cette lettre, afin de vous faire savoir que je continue à suivre les C.A.P.C. en 3^e année. Cette année, je n'ai pas obtenu de très bonnes notes, mais je ne me décourage pas pour si peu, car il faut bien comprendre que nous ne pouvons pas tous arriver dans les premiers ; comme pour tout, même en y mettant toute la bonne volonté, il y a quand même des derniers.

« Moi, je fais mon possible, mais quelquefois, c'est le temps nécessaire qui manque et aussi les capacités. Aussi, je ne me base pas sur les notes et les prix, mais bien sur les choses utiles que l'on apprend.

« Quand je m'aperçois que le courage manque, je regarde toujours en arrière, et je me rends facilement compte que si je n'ai pas toujours obtenu des notes bien brillantes, j'ai quand même appris beaucoup de choses que j'ignorai, et ceci me donne le courage nécessaire pour continuer à faire les cours.

« Je suis heureux de voir que beaucoup de camarades m'imitent et se décident à suivre ces cours, car plus tard, nous serons heureux des efforts faits, de nos petits sacrifices.

« Nous deviendrons ainsi plus forts, plus libres, plus utiles à la société puisque nous ferons produire davantage cette bonne terre, tournée et retournée par nos aïeux.

« Donc, je continue pour la 3^e année.

« Peut-être je n'aurai pas beaucoup de temps, surtout pour le premier devoir, car étant à la caserne, je n'ai pas beaucoup de liberté ; et puis, dans la cavalerie, il y a du travail, surtout pendant les six premiers mois ; mais j'espère que pour le deuxième devoir, je serai plus libre, car les anciens seront partis.

« Il me reste maintenant à vous remercier pour votre dévouement à nos belles œuvres si utiles à l'avenir et à la prospérité de notre pays.

« Recevez, M. l'aumônier...

« P. N., 13^e R. de Dragons, Melun. »

Eh bien, les « gâs », qu'en pensez-vous ? N'est-elle pas belle et encourageante cette lettre d'un ancien ? Après cela qui peut affirmer qu'il ne peut suivre les cours ?

F. B.

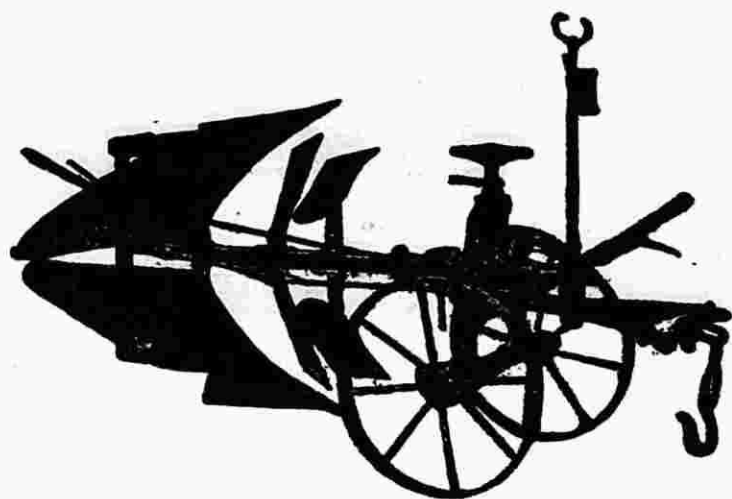


■ Liste des Livres ■

= = =

Les Abeilles et le Miel, par Caget	7.00
Les Animaux de basse-cour, par Legendre	12.00
Les Animaux domestiques, par Lefour	6.00
Art d'élever les enfants à la maison, par Janot	10.00
Art du taupier, par Dralet	6.00
L'Avocat, conseil des campagnes, par Bouffard	15.00
Le blé, par F. et L. Bertault	7.00
Causeries familiales, par Lavaur	7.00
Causeries et conseils aux mères de familles, par Mme de Kéranflec'h	5.00
Les Céréales, par Desriot	5.00
La chaux et le chaulage, par Goujon	5.00
Le cheval, par Fraisse	15.00
Le cheval breton, par Frouin	15.00
Les chevaux bretons, par M. Bléas	15.00
La chimie agricole, par Chanerin	10.00
Le cidre, par Magnien	7.00
Le cidre, par Labounoux et Touchard	9.00
Comment fabriquer du bon cidre, par Janin et Magnien	3.00
Comment j'éleve mon enfant, par Mme Gay	35.00
Comment vivre de son jardin, par O. Bussard	5.00
La connaissance du bétail, par Giniès	21.00
Culture potagère, par J. Vercier	12.00
Destruction des mauvaises herbes, par Rabaté	7.00
Education ménagère, par Huot	9.50
Education ménagère, par Monicault	14.00
Electricité rurale, par Porchet	9.00
Elevage des bêtes bovines, par Lapparent	7.00
Elevage intensif, par Gouin et Andouard	7.00
L'emploi du purin en France et en Allemagne	5.00
Les engrais, par Girard	7.00
Le fermier constructeur, par Champly	13.00
Le fermier mécanicien, par Champly	12.00
Le fermier électricien, par Champly	13.00
Genech de la Louvière	22.00
Guide pratique d'action rurale, par Ph. de Las Cases	3.50
Les heures rurales, par Dubruel	3.50
Laiterie, Beurrerie, Fromagerie, par Houdet	7.50
Le livre de la comptabilité agricole	20.00
Le livre de la fermière, par Odette Bussard	18.00
Manuel du conducteur des machines agricoles, par Gougis	21.00
La maréchalerie, par Lavalard	7.00
Médecine-vétérinaire à la ferme, par Cottier	25.00
Médecine-vétérinaire à la ferme, par Moussu	12.50
Les moteurs agricoles, par Passelègue	15.00
Les moteurs à explosions, par Percheron	9.00
Omnium agricole	130.00
Paysan, défends-toi avec tes comptes, par Sibille	3.00
Pannes d'automobile, par René Bardin	3.00
Le petit jardin, par Bois	15.00
Pharmacie vétérinaire	2.50
Plantes sarclées, par Malpeaux	7.50
Le Porc, par Goussé	7.50
Le Porc, par Gouin	7.50
Pourquoi, où, quand et comment employer les engrais, par Langlen	8.50
Les Poules, par Bréhemin	15.00
Prairies, par Malpeaux	7.50
Prairies et pâturages, par H. de Lapparent	7.00
Précis de culture des céréales, par Rabaté	7.00
Recettes de cuisine pratique par Mme Schéfer et Mlle François ..	16.00
Trésor de la ménagère, par Guennard	16.00
Trois semaines rurales féminines, par Mme de Kéranflec'h	10.00
La vache laitière, par Jannin	10.00
La vache laitière et le lait, par Lucas	7.00
La vérité sur la richesse agricole, par Caziot	3.00
La vie et les œuvres à la campagne, par Mme de Kéranflec'h	10.00

Les BRABANTS

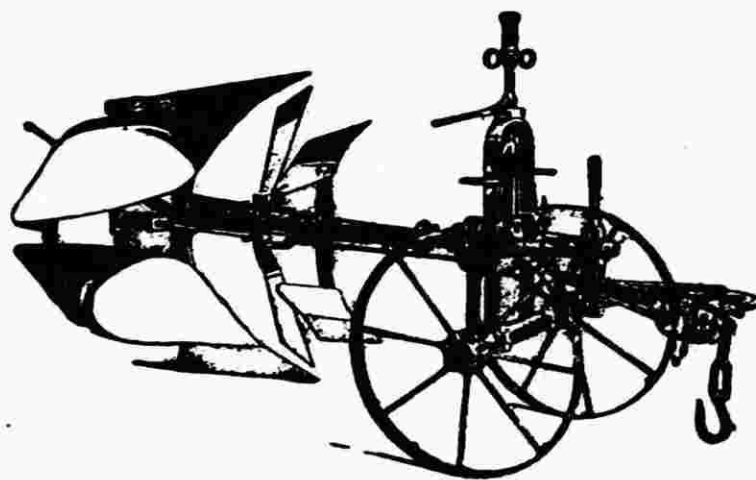


**ont fait
leurs
preuves**

**U
N
I
O
N**

Adressez-vous

à



L'Union des Syndicats

agricoles

à LANDERNEAU

LE BLÉ QUI LÈVE

REVUE MENSUELLE

Abonnement 15 fr.

ADMINISTRATION - RÉDACTION

PUBLICITÉ

Office Central - Landerneau

C/C 6152 RENNES

Téléphones 42 et 86